AVIS JUDICIAIRES.

ASSURANCES DE LA CAMPAGNE

Contre l'incendie, l'explosion du gaz et la foudre,

CAPITAL : 10,000,000 DE FRANCS

Assurances mobilières et immobilières à primes fixes et sans aucune chance de supplément.

Pour Paris, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour les départements, s'adresser aux agents de la Compagnie.

Pour la Belgique, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour l'Angleterre, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour l'Allemagne, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour l'Italie, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour l'Espagne, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour le Portugal, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Suisse, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Hollande, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Suède, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Norvège, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Russie, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Turquie, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Grèce, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Roumanie, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Serbie, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Bulgarie, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Turquie d'Asie, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Perse, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Chine, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour le Japon, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour l'Australie, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Zélande, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Calédonie, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Guinée, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Irlande, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Bretagne, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Hanovre, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Poméranie, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Mecklembourg, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Lauenbourg, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Schleswig, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Holstein, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Oldenbourg, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Brunswick, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Hanovre, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Poméranie, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Mecklembourg, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Lauenbourg, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Schleswig, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Holstein, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Pour la Nouvelle-Oldenbourg, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.
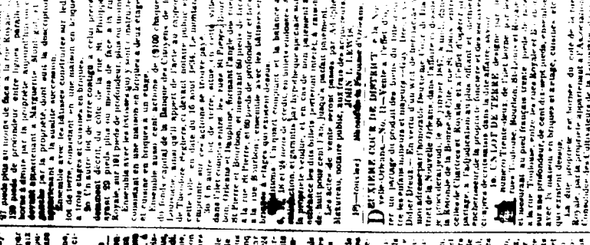
Pour la Nouvelle-Brunswick, s'adresser à M. Ernest Lefebvre, directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.